



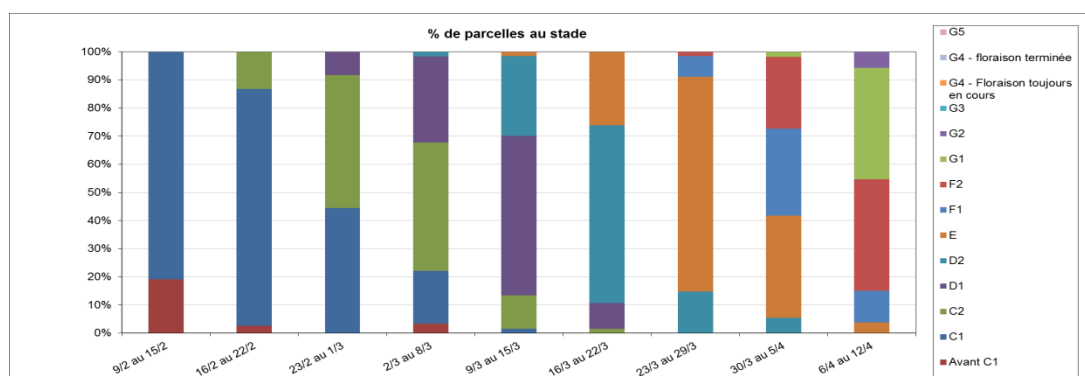
BSV n°09-17 le 12 avril (Semaine 15)

53 des 85 parcelles du réseau ont été suivies cette semaine. La progression des stades est rapide. Ils sont majoritairement compris entre F2 et G1.

Le risque sclerotinia est à prendre en compte pour les parcelles ayant atteint le stade G1 (chutes des premiers pétales).

Le vol de charançon des siliques se poursuit.

Stades majoritairement atteints : de F2 à G1



80% des parcelles se répartissent entre les stades F2 et G1. Encore environ 15% des parcelles comprises entre les stades E et F1.

Rappel sur le repérage des stades

Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur
50% des plantes



Stade F2

Allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes. La hampe principale est fleurie sur les 2/3. Ramifications au stade F1



Stade G1

Chute des 1^{ers} pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm. La floraison des inflorescences 2^{ndes} commence à ce stade



Photos Terres Inovia

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Sclerotinia : surveiller le stade pour bien prendre en compte le risque

Observations

40% des parcelles atteignent aujourd'hui le stade G1. La progression des stades des parcelles actuellement à F2 (40%) peut être rapide et l'acquisition du stade G1 peut intervenir en fin de semaine.

Période de risque

Le risque sclérotinia doit être pris en compte dès la chute des premiers pétales (stade G1).

Le repérage du stade F1 contribue à mieux repérer ce stade critique qui varie de quelques jours selon les parcelles.

On considère qu'entre l'acquisition du stade F1 et celle du stade G1, 100°C jours (base 0) sont nécessaires.



Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil de risque sur symptômes étant donné que la protection est préventive, à la chute des pétales. Le niveau de risque parcellaire peut être évalué *a priori* selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation culturale,
- les attaques vécues lors des années antérieures,
- le temps humide avant floraison, favorable à la germination des scléroties d'où se disséminent les spores,

Cylindrosporiose : situation stable



Parmi les 10 parcelles observées cette semaine, 7 sont positives avec un taux de plantes touchées de 0,1 à 70%. La situation se stabilise depuis l'arrêt des précipitations.

En cas de présence, la prise en compte du risque cylindrosporiose pourra se gérer de façon simultanée avec celui du risque sclérotinia, au stade G1.

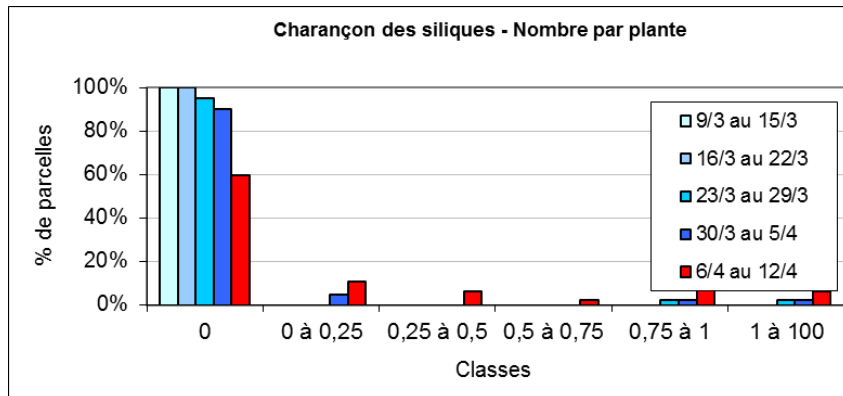
👁️ **Reconnaître les symptômes sur feuilles : cf. [BSV n°4](#).**

Charançons des siliques : présence confirmée mais modérée.

Observations

Il est noté dans 47 parcelles du réseau cette semaine mais absent dans 60% des situations.

Dans près d'un quart des parcelles observées, le seuil de 0.5 insecte par plante est atteint ou dépassé.



Modèle **expert**

Le modèle confirme la poursuite du vol sur la région ainsi que celui des cecidomyies.

L'outil **Expert** s'appuie dorénavant sur une vingtaine de stations météo pour la région Normandie.

Période de risque

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge au cours du stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuils de nuisibilité

Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 0,5 charançon par plante (soit 1 charançon présent sur 2 plantes) à l'intérieur des parcelles.

Les infestations diffusent à partir d'une arrivée généralement d'abord concentrée en bordure de parcelle.

Analyse du risque

A ce jour, les parcelles les plus avancées du réseau (6%) atteignent le stade G2. Le risque reste donc faible pour l'instant mais la progression des stades et la présence des insectes reste à surveiller au cas par cas.

. L'examen du stade et de la présence des insectes sur plantes en bordures et en parcelles devront se poursuivre dans les prochains jours pour analyser finement le risque potentiel.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, CALF AGRI, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI

- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Colza 19 avril 2017